

MAIRIE DE SAINT PARDOUX D'ARNET
23260



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
en exercice : 10
présents : 09
votants : 09
Convocation : le 06/11/2006



L'an deux mille six, le onze novembre à 09h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de **MONSIEUR SIDOUX BERNARD, MAIRE**.

PRESENTS : SIDOUX Bernard, GRIBET Alain, LASCOURBAS Daniel, GOMOT Michel, DUMONTEIL Jean-Luc, LEMASSON Bruno, Raymonde MORELE, AUBIER David et MONTEL Gérard.

ABSENTS : Bernard CORDE

Monsieur GRIBET Alain a été élu secrétaire de séance.

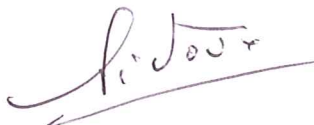
Objet : Motion concernant la desserte ferroviaire du département de la Creuse.

Le Conseil Municipal,

- après avoir pris connaissance de la motion, ci-annexée, envoyée et adoptée par l' « Association des Maires et Adjoints de la Creuse »,
- après avoir débattu sur l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin et notamment de la Creuse,

accepte de soutenir cette motion.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Bernard SIDOUX



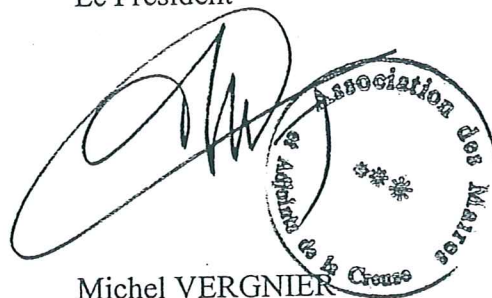
Motion soumise à l'Association des Maires et Adjointes de la Creuse
lors de son Assemblée Générale du 21 octobre 2006
Adoptée à l'unanimité

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers – Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- l'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Le Président



Michel VERGNIER